



ARRÊTÉ n°2024 / DCL / 4 -546
du 21 MAI 2024

portant constitution des commissions de contrôle des opérations de vote dans les communes de plus de 20 000 habitants de la Moselle à l'occasion de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024

Le préfet de la Moselle
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code électoral et notamment ses articles L.85-1 et R. 93-1 à R.93-3 ;

VU le décret n° 2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen le 9 juin 2024 ;

VU la circulaire NOR : IOMA2405098J du 4 avril 2024 du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer relative à l'organisation de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral DCL n° 2023-A-05 du 6 février 2023 portant délégation de Monsieur Richard Smith, secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

VU les désignations par le premier président près la cour d'appel de Metz en date du 15 mai 2024 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

A R R Ê T E

Article 1^{er} : Pour l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024, sont instituées dans les communes de plus de vingt mille habitants, les commissions de contrôle des opérations de vote ci-après :

Commune	Siège de la commission	Composition de la commission		
		Présidents	Membres	Secrétaires
FORBACH	Sous-préfecture de Forbach	Titulaire : Mme Émilie Bentz, juge du Livre Foncier au tribunal judiciaire de Sarreguemines Suppléant : Mme Véronique Piat, juge du Livre Foncier au tribunal judiciaire de Sarreguemines	Titulaire : Maître Bernard Piccin, bâtonnier de Sarreguemines Suppléant : Maître Armelle Dambreville, avocate au barreau de Sarreguemines	Titulaire : M. Pierre Hiebler, adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe, à la sous- préfecture de Forbach-Boulay- Moselle

METZ	Préfecture de la Moselle	Titulaire : M. Pascal Bourguignon, juge du Livre Foncier au tribunal judiciaire de Metz Suppléant : Mme Anita Lambert, juge du Livre Foncier au tribunal judiciaire de Metz	Titulaire : Maître Ingrid Thévenot, notaire de Metz Suppléant : Maître Catherine Claudel, notaire de Courcelles-Chaussy	Titulaire : Mme Patricia Beck, secrétaire administrative de classe supérieure, à la préfecture de la Moselle
MONTIGNY-LES-METZ	Sous-préfecture de Metz	Titulaire : Mme Corinne Provençalle, juge du Livre Foncier au tribunal judiciaire de Metz Suppléant : Mme Laurence De Finance, juge du Livre Foncier au tribunal judiciaire de Metz	Titulaire : Maître Anne-Catherine Gufflet, commissaire de justice de Metz Suppléant : Maître Christian Mendy, avocat inscrit au barreau de Metz	Titulaire : Mme Mélissa Wirrig-Ladjadj, secrétaire administrative de classe supérieure, à la préfecture de la Moselle
SARREGUEMINES	Sous-préfecture de Sarreguemines	Titulaire : M. Frédéric Bonnet, juge du Livre Foncier au tribunal judiciaire de Sarreguemines Suppléant : Mme Nicole Tourtet, juge des enfants au tribunal judiciaire de Sarreguemines	Titulaire : Maître Frédérique Loescher, avocate inscrite au barreau de Sarreguemines Suppléant : Maître Nathalie Fotre, avocate inscrite au barreau de Sarreguemines	Titulaire : Mme Véronique Wilhelm, adjointe administrative principale de 1 ^{re} classe, à la sous-préfecture de Sarreguemines
THONVILLE	Sous-préfecture de Thionville	Titulaire : M. Jacques Ciampi, vice-président au tribunal judiciaire de Thionville Suppléant : Mme Omblin Parry, présidente du tribunal judiciaire de Thionville	Titulaire : Maître Anne-Sophie Amschler, avocate inscrite au barreau de Thionville Suppléant : Maître Marcel-Aimé Veinand, avocat inscrit au barreau de Thionville	Titulaire : Mme Méghann Lejeau-Verpillier, secrétaire administrative à la sous-préfecture de Thionville

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle, les sous-préfets de Forbach-Boulay-Moselle, Metz, Sarreguemines et Thionville ainsi que les présidents de chacune des commissions, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Metz, le 21 MAI 2024

Le préfet,
Le Secrétaire Général



Richard SMITH